

L'ONTARIO PROGRESSE VERS UNE PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Le gouvernement McGuinty publie une norme d'accessibilité aux fins d'examen public

NOUVELLES

Le 18 février 2009

L'Ontario s'est rapproché de l'objectif qu'il s'est fixé de rendre la province plus accessible pour les personnes handicapées en publiant la proposition de Norme d'accessibilité à l'emploi qui fera l'objet d'un examen public. La Norme d'accessibilité a été élaborée par un comité composé de membres de la communauté des personnes handicapées et du milieu des affaires.

La proposition de Norme, qui vise à s'attaquer aux [obstacles](#) sur le lieu de travail, mentionne les façons dont les employeurs peuvent aider les personnes handicapées en :

- élaborant des politiques en matière d'emploi accessible;
- fournissant des renseignements sur un emploi, par exemple les demandes d'emploi, en [formats accessibles](#);
- donnant de la formation à tous les employés pour les sensibiliser aux handicaps;
- préparant des plans d'adaptation pour aider les employés à effectuer leur travail.

Toutes les personnes qui le souhaitent ont la possibilité de [faire connaître leur avis](#) pour aider à formuler la Norme d'accessibilité à l'emploi qui s'appliquera aux entreprises et aux organisations de tout l'Ontario.

CITATION

« La publication de cette proposition de Norme constitue un important pas en avant pour rendre l'emploi plus accessible aux personnes handicapées, a déclaré [Mme Madeleine Meilleur, ministre](#) des Services sociaux et communautaires. Désormais, les personnes qui vivent en Ontario peuvent participer au processus en fournissant leurs commentaires sur la proposition de Norme du Comité. »

FAITS EN BREF

- Aux termes de ses [dispositions législatives en matière d'accessibilité](#), l'Ontario s'est fixé comme objectif de devenir accessible pour les personnes handicapées d'ici 2025 grâce à l'élaboration de [normes](#).
- En 2006, 49,5 pour cent des personnes handicapées de 15 à 64 ans étaient en chômage, comparé à 24,5 pour cent pour les personnes sans handicap.
- En Ontario, environ 1,85 million de personnes ont un handicap. Améliorer l'accessibilité peut aider les entreprises à tirer parti de cette main-d'œuvre.

POUR EN SAVOIR PLUS

Une main-d'œuvre diversifiée, c'est bon pour les affaires. Visionnez [l'histoire de Joel](#).

Apprenez comment [rendre votre milieu de travail plus accessible](#).

Kevin Cooke, Bureau de la ministre, 416 325-5219

Chris Tidey, Direction des communications et du marketing, 416 325-5156

**ontario.ca/nouvelles-
services-communautaires**

Available in English